

UNIVERSITE TOURS

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales), emploi-type Ingénieur-e d'études en production, traitement, analyse de données et enquêtes, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOURS, session 2021

Le Président de l'Université de Tours,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales), emploi-type Ingénieur-e d'études en production, traitement, analyse de données et enquêtes, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOURS, au titre de l'année 2021 :

Madame IMBAULT Nadine, maître de conférence - hors classe, présidente, Université de Tours, Tours.

Monsieur MACAIRE Simon, ingénieur d'études - classe normale, expert, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Madame DINGREMONT Aline, ingénieur d'études - hors classe, Université de Tours, Tours.

Monsieur LETHEREAU Simon, ingénieur d'études - classe normale, suppléant, Université de Tours, Tours.

Fait à Tours , le 22/6/2021

Le Président
de l'Université de Tours,

A. Giacometti
Amaud GIACOMETTI